



**SECTION DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

**Déclaration liminaire des représentants FO-FINANCES 64
au CDAS du 31 mars 2022.**

Monsieur le Président,

La ministre de la Transformation et de la fonction publiques vient d'annoncer un projet de dégel de la valeur du point d'indice, mesure générale indispensable notamment pour maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Les fonctionnaires auront perdu, si le gel se poursuit, 26 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000. Rappelons qu'en 12 ans, le point d'indice n'aura été revalorisé que de 1,2 %.

Alors que **FO** Fonction publique n'a eu de cesse d'exiger cette revalorisation, cette proposition arrive bien tardivement et reste aléatoire puisque les « concertations » pour déterminer le montant de cette dernière ne commenceront qu'après les élections présidentielles. De plus, l'application de cette mesure ne pourra être concrétisée que par adoption d'une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement donc après les élections législatives.

A contrario, le gouvernement s'est contenté de relever le salaire des agents publics passés en dessous du SMIC. De facto, 99 % des agents subissent de plein fouet l'inflation et une baisse drastique de leur pouvoir d'achat.

FO Finances 64 soutient la demande de mise en place d'un plan pluriannuel de revalorisation du point d'indice afin de compenser les pertes subies, sans oublier une amélioration de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité à l'emploi public et du sens au principe de carrière.

En ce qui concerne l'action sociale proprement dite, nous ne pouvons souscrire au projet ministériel de restructuration.

Après la réforme du parc Epaf, du réseau, voici le regroupement de l'ensemble des associations du secteur social dans une fédération dite « faïtière » sous prétexte de simplifier la prise de décision dans une gouvernance modifiée.

Une fois de plus l'objectif de cette réforme est la rationalisation des coûts budgétaires, avec pour première conséquence un risque pour les emplois dans les différentes associations par une mutualisation inévitable de certaines fonctions.

C'est faire toujours plus avec moins de moyens budgétaires et humains !

FO Finances 64 regrette de manière générale le fait que la communication de l'action sociale ait beaucoup souffert ces dernières années, sous les effets conjugués de la persistance de la crise sanitaire, des baisses d'effectifs dans les délégations, et de la réforme globale de l'Action Sociale.

FO Finances 64 constate que les surcharges de travail conjuguées aux suppressions de personnel empêchent souvent nos collègues de prendre le temps de visiter les sites de l'action sociale.

Nous rappelons également qu'internet n'est pas la panacée, le facteur humain est important dès les journées d'accueil sans oublier les rôles des correspondants sociaux, des délégations et du service social.

En conséquence, FO Finances64 souhaite la garantie d'un réseau de proximité au bénéfice de tous les agents, actifs aussi bien que retraités.